



Groupe de Travail ministériel AGENTS NON TITULAIRES du 21/12/2012

Un GT ministériel sur les agents non titulaires (A.N.T.) s'est déroulé le 21 novembre 2012 afin de suivre l'application de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique.

La CFTC et l'UNSA fonction publique sont signataires de ce texte. L'objectif de cette loi est de résorber la précarité des agents non titulaires dans la Fonction publique. Ce texte a vocation à s'appliquer dans tous les ministères y compris les nôtres !

L'administration a présenté le bilan d'étape de la mise en place de cette loi :

- un point sur la CDIisation
- le dispositif de titularisation (personnes éligibles, corps d'accueil, modalités d'examens...)
- les besoins en formation

La liste d'alliance CFTC UNSA demande une application rapide de la loi dans nos ministères en prenant en compte la dimension humaine et les situations diverses des agents concernés.

Si nous devons tenir compte des spécificités de chaque direction, ces mêmes spécificités ne doivent pas empêcher un agent non titulaire d'avoir la meilleure solution possible qui s'offre à lui.

Nous souhaitons sur ce dossier, comme sur d'autres, une vraie impulsion de notre ministère avec un cadrage évitant des pratiques différentes et injustes selon les us et coutumes de chaque direction !

Un nouveau GT sur le sujet des ANT se déroulera début 2013 et devra également traiter les sujets connexes (et importants) comme la mobilité suite à la titularisation